

—Le jeune A. L., avait aux maîtis des plaies saignantes, ce qui l'empêchait de gagner sa vie. Il y appliqua des Roses Bénites, et se mit à faire une Neuvaine, avec grande confiance, à N. D. du T. S. Rosaire. Sa Neuvaine n'était pas encore achevée et son mal avait déjà complètement disparu, grâce à la miséricordieuse bonté de Marie, Reine du T. S. Rosaire !

*Témoignage plus ancien de la vertu des Roses Bénites.*—Nous trouvons dans le Recueil des faits prodigieux, guérisons, etc., du Sanctuaire du Cap, la relation suivante :

“ Marie Elmina Dufresne, épouse de Joseph Alarie, de la Pointe du Lac, près les Trois-Rivières a été rapidement guérie (c'est-à-dire dans une vingtaine de jours) d'une maladie de peau et d'yeux très-malins et qui avait résisté pendant environ huit mois au traitement des médecins, par l'usage de l'eau de *Roses Bénites*, après trois Pèlerinages à l'église du Saint Rosaire, suivis chaque fois d'un grand soulagement. A sa guérison complète, elle est venue, avec son mari, remercier N. D. du T. S. Rosaire et faire son offrande le huit d'Octobre (aujourd'hui) 1887, ici au Sanctuaire du Cap de la Magdeleine.

LUC DES ILETS, Ptre, V. G.,

Directeur de la Confrérie du Rosaire.

*Imprimatur*

† E. F., Evêque des Trois-Rivières.